

## INAUGURATION SALLE DES 2 LYS

*15 OCTOBRE 2022*

Monsieur le Sous-Préfet,

Madame la Députée,

Madame la Sénatrice,

Monsieur le Président du Conseil Départemental du Pas de Calais,

Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération de Béthune Bruay Artois Lys romane, Maire de Béthune,

Madame la Présidente du Conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales du Pas de Calais,

Madame la Conseillère Départementale, Maire de Lillers,

Mesdames et messieurs les vice-présidents de la Communauté d'agglomération,

Mesdames et messieurs les maires, chers collègues,

Mesdames et messieurs les élus,

Adjudant Castelain, commandant de la brigade de gendarmerie de St Venant,

Lieutenant Hannebicq, commandant du centre de secours et d'incendie de St Venant,

Monsieur l'abbé Ludovic, prêtre de notre paroisse St Jean XXIII,

Madame la Directrice de l'Ecole La Fontaine et ses adjointes,

Mesdames et messieurs les présidents et représentants des associations,

Mesdames et messieurs les membres du personnel communal et des bénévoles de la médiathèque,

Mesdames et messieurs, chers amis,

Voilà, nous y sommes enfin.

Après 2 reports de date dus au Covid, c'est avec un immense plaisir que je vous accueille au nom du Conseil municipal actuel et précédent pour l'inauguration de notre salle multi activités et de la médiathèque, 2 nouvelles infrastructures communales qui s'inscriront dans le temps.

L'édification de ce nouveau bâtiment a été décidé en conseil municipal le 18 juin 2018 afin de répondre aux souhaits de notre population de 700 habitants qui a doublé en 40 ans et à un besoin manifeste des associations, le club des aînés qui rassemble 140 inscrits venus de tous horizons, le club de danse et les 60 élèves de l'Ecole La Fontaine qui disposent maintenant de locaux spacieux et agréables pour la cantine et la garderie scolaire. Nouvelle salle bienvenue en période de Covid où le personnel a pu facilement faire respecter les distanciations à appliquer lors des protocoles sanitaires et lui permet de travailler dans des conditions bien plus adaptées à ses prestations.

Un nouveau bâtiment donc pour remplacer l'ancienne salle, trop exigüe, et énergivore mais qui nous a rendu bien des services et en rendra encore puisqu'elle est maintenant occupée régulièrement pour le sport des élèves. Mais il faudra songer à la rendre moins consommatrice d'énergie. Economies d'énergie que nous avons commencé à mettre en place dans cette salle évidemment mais aussi en réduisant la durée d'éclairage public la nuit et en installant des éclairages led dans tous les bâtiments communaux.

A cause de la pandémie, l'édification a pris plus de temps que nous l'avions envisagé puisque débuté en juillet 2019, les travaux ne se sont terminés qu'en juin 2021 à cheval sur 2 mandats municipaux. Je tiens à remercier sincèrement les membres du conseil précédent dont le premier adjoint qui n'ont pas souhaité renouvelé leur candidature mais qui ont œuvré à cette belle réalisation finalisée par le conseil municipal actuel.

Une salle qui aura eu l'honneur de connaître déjà 3 sous-préfets : Monsieur Nicolas Honoré qui nous a accordé la subvention de l'Etat, Madame Chantal Ambroise qui est venue la visiter et vous Monsieur le Sous-Préfet pour son inauguration.

Nous avons voulu intégrer dans ce nouvel ensemble de 424 m<sup>2</sup> la médiathèque d'une surface de 80 m<sup>2</sup> pour remplacer l'ancienne située à l'étage de la mairie et qui n'était pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

Installée à proximité de l'Ecole, elle est gérée par une dizaine de bénévoles qui se relaient pour les permanences et l'accueil des élèves par petits groupes pour leur faire découvrir les richesses de la lecture. Encore un grand merci.

La Salle des 2 Lys. Pourquoi cette dénomination ?

Pour rappeler à chacune et chacun que notre territoire est traversé par 2 cours d'eau : la Lys canalisée et la Vieille Lys que nous aimerions enfin voir réhabilitée. Ce n'est pas le sujet du jour, mais il est toujours présent dans nos esprits.

Comme vous pouvez le constater, la salle très lumineuse qui peut accueillir 180 personnes assises, s'intègre bien dans le paysage environnant. Moderne et chaleureuse, avec son hall d'accueil spacieux, son bar, ses sanitaires, sa réserve, sa salle de plonge et sa cuisine rénovée, elle s'inscrit dans le cadre du développement durable et des bâtiments basse consommation.

En effet, l'isolation est conséquente tant sur le plan vitrage qu'au niveau des murs et du plafond. Sur le plan phonique, elle répond scrupuleusement aux normes actuelles, il y a en effet un système de coupure automatique en cas de bruits musicaux trop importants. Malgré ces précautions, nous avons eu récemment quelques débordements qui ont importuné les riverains. Le conseil municipal est très sensibilisé sur ces dysfonctionnements et ne reste pas les bras croisés devant ce problème. Nous avons déjà considérablement durci le règlement d'utilisation et nous allons faire intervenir la société installatrice sur le limiteur de son pour qu'il soit plus efficace.

Madame Sabine Prouille, notre architecte, va se faire un plaisir, tout à l'heure, de vous détailler toute la partie technique. Elle le fera beaucoup mieux que moi.

A l'extérieur, des jeux, installés par les conseillers municipaux et le personnel communal, avec des plantations d'arbustes et d'arbres fruitiers viennent agrandir l'aire du multisports existante. Le parking a été étendu avec des places pour handicapés. Tous ces aménagements ont été rendus possibles grâce à la compréhension de M et Mme Maes qui ont bien voulu nous rétrocéder une parcelle de 1 200m<sup>2</sup>. Merci à eux.

Par leurs travaux, les collectivités locales apportent leur contribution à l'économie locale et à l'emploi. Nous avons le sentiment d'y avoir apporté notre part car ce sont 1152 heures d'insertion qui ont été réalisées sur le chantier et 12 entreprises, artisans et bureaux de contrôle qui ont œuvré à la construction de cette salle et de ses annexes.

SATN de Lillers pour la voirie et les réseaux.

Coddeville de Météren pour le gros œuvre et les cloisons plâtrerie.

FCB d'Allouagne pour la charpente bois.

Nord Concept de La Bassée pour la couverture, l'étanchéité et le bardage.

Floret de Quiestède pour les menuiseries extérieures et la serrurerie.

Lainé Roger de Maizières pour le carrelage et les faïences.

Duyme de Steenbecque pour la plomberie, le chauffage, la ventilation, l'électricité.

Gobeaux de St Laurent Blangy pour la peinture et les sols souples.

Henri Julien de Béthune pour les équipements de cuisine.

Compétence géotechnique Nord de Radinghem en Weppes pour les études de sol.

Bureau de contrôle G de Roubaix et Bâtiti techni concept d'Hazebrouck pour les contrôles.

Nous les remercions pour leur implication, pour la qualité de leur travail et aussi pour les bons rapports humains que nous avons entretenus, même si de temps en temps nous leur avons mis la pression.

La réussite d'un tel projet repose bien entendu sur la qualité des travaux réalisés par les entreprises, mais elle repose également sur la maîtrise d'œuvre, le suivi, la coordination des intervenants, la vérification permanente.

A cet égard je voudrais remercier chaleureusement Mme Sabine Prouille de Fleurbaix, notre architecte, qui a beaucoup échangé avec nous, a été présente et toujours disponible tout au long du chantier et au cours des nombreuses réunions et l'équipe municipale actuelle et précédente qui a suivi les travaux au jour le jour n'hésitant pas à faire recommencer ou modifier certaines imperfections.

Le coût total de l'opération, c'est-à-dire le terrain, les études, la conception, la construction, le suivi, les branchements, le raccordement à l'assainissement collectif, les équipements nécessaires au fonctionnement, le parking et l'aire de jeux, s'élève à 1 317 471€ TTC.

Une dépense que nous avons voulu limiter en conservant la même cuisine dont seul l'équipement a été en partie renouvelé.

Nous avons bénéficié de plusieurs subventions :

La caisse d'allocations familiales a participé à hauteur de 75 000€ avec un prêt de 75 000€ à taux 0.

Le Conseil Départemental pour 87 500€.

L'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux pour 187 745€.

La Communauté d'agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane pour un montant cumulé salle et médiathèque de 330 790€.

La population de St Floris et le conseil municipal vous sont entièrement reconnaissants pour votre soutien financier sans lequel notre projet n'aurait jamais pu aboutir.

Avec la récupération de la TVA pour 206 042€, il reste à charge 430 393€.

Dans l'attente du versement des subventions et de la TVA, nous avons contracté un prêt relais d'un montant de 400 000€ au taux de 0,40% qui sera entièrement remboursé cette année puisque toutes les subventions ont été versées et un autre prêt de 325 000€ au taux de 0,98% sur 20 ans.

Le reste a été financé sur nos fonds propres sans augmentation des impôts locaux.

C'est l'investissement le plus important que notre commune ait eu à connaître mais nous l'avons décidé après mûre réflexion et de façon unanime sachant que nos autres bâtiments, école, mairie, église n'ont plus besoin de dépenses importantes pour les années à venir.

Je ne voudrais pas terminer sans remercier les services administratifs de l'agglomération avec Alain Blancart pour l'excellent montage des dossiers de subvention et Laëtitiä, notre secrétaire de mairie, cheville ouvrière indispensable à la bonne conduite de notre projet, qui a assuré la liaison entre les entreprises, l'architecte, les élus, les services de la trésorerie et les organismes financeurs. Cela lui a valu quelques insomnies mais la réussite est là et nous pouvons tous en être fiers.

Je souhaite longue vie à notre salle des 2 Lys. Que les enfants, les adultes et le milieu associatif puissent s'épanouir, se parler, se cultiver, se faire plaisir avec les différentes possibilités qu'elle nous offre.

Je vous remercie de votre attention et je laisse la parole à nos invités.